



# France Télécom / Orange

## Pour des augmentations de salaires tout de suite !

### Mon salaire c'est mon développement durable

Union Fédérale des Cadres

Les salariés, dont les cadres et cadres supérieurs, ne sont pas responsables de la crise et ce n'est pas avec de nouveaux sacrifices, acceptés ou pas par les salariés, qu'on pourra en sortir. L'heure n'est pas à mettre le couvercle sur les revendications, l'heure est à les faire entendre.

Pour sortir de la crise financière il est urgent d'investir dans l'emploi qualifié et bien rémunéré. D'après le dernier rapport de la branche des Télécoms, le secteur des télécoms connaît une croissance importante du chiffre d'affaires (+3,2% en 2007). A l'image de FT qui a décidé de réserver au minimum 3,7 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires soit l'équivalent de 20 000 euros par salarié du Groupe, les ressources financières existent dans le secteur des télécoms. Si ce secteur de pointe à haute valeur ajoutée n'investit pas dans l'emploi stable qualifié et bien rémunéré qui va le faire ? Actuellement les opérateurs rechignent à investir sur le long terme, tant pour les infrastructures que pour l'emploi. Cela se traduit par un mauvais climat social et un manque de perspectives de développement durable pour l'ensemble du secteur.

#### Les salaires dans la branche des Télécoms (part variable comprise) :

Groupes de classification	Salaires Bruts moyens annuels (projection 2007)	% des effectifs par groupe	Salaires moyens Hommes (en euros)	Salaires moyens Femmes (en euros)	Salaires minima réels d'entreprise (moyenne)
A	19 322 €	0,10%	19 807 €	19 243 €	17 675 €
B	20 957 €	0,90%	20 918 €	20 990 €	17 672 €
C	24 040 €	23,80%	24 054 €	24 031 €	18 685 €
D	30 015 €	15,50%	30 714 €	29 286 €	22 950 €
D Bis	36 735 €	9,30%	37 471 €	35 806 €	NS
E	48 630 €	33,80%	49 394 €	47 103 €	30 919 €
F	75 417 €	14,80%	76 670 €	72 301 €	46 841 €
G	131 853 €	1,80%	132 906 €	127 362 €	94 010 €

#### Les salaires moyens des cadres et cadres supérieurs selon le métier :

Groupes	Sexes	Salaires moyens par famille		
		Technique/innov/ Multimedia	Commercial/ Marketing	Métiers support
E	Hommes	48 745 €	51 042 €	48 714 €
	Femmes	48 343 €	46 409 €	46 542 €
F	Hommes	74 863 €	78 218 €	78 233 €
	Femmes	73 386 €	70 935 €	73 153 €
G	Hommes	126 099 €	135 810 €	136 231 €
	Femmes	124 612 €	125 419 €	129 655 €

Source des 2 tableaux : Rapport de la Branche des Télécoms 2008

Pour la CGT il est nécessaire de revoir le partage des richesses. La CGT Fapt demande l'ouverture immédiate de négociations salariales. D'autres choix stratégiques sont possibles pour l'ensemble des opérateurs :

- **Il faut arrêter les réorganisations et les externalisations** : leur seul véritable objectif est de pousser au départ, et elles coûtent cher à l'entreprise. Supprimer des emplois à tour de bras et déstabiliser les salariés n'a jamais constitué une véritable stratégie de développement, ni un gage pour l'avenir d'une entreprise.

La CGT et tous ses élus demandent un bilan des réorganisations passées en terme d'emplois et de conditions de travail avant d'en entamer de nouvelles.

Nous revendiquons l'arrêt des missions ponctuelles, un véritable travail pour chaque cadre et que la citoyenneté des cadres soit explicitement reconnue sur le lieu de travail. Ce nouveau droit d'intervention et d'initiative, pouvant aller jusqu'au droit de refus ou d'opposition doit s'appliquer (sans repréailles ou sanctions) dès lors que l'objectif fixé ou l'ordre donné ne respecte pas le droit, les règles de sécurité, l'éthique professionnelle ou la santé des autres salariés.

- **Il faut revaloriser les salaires** : il s'agit de revaloriser l'ensemble des grilles de salaires, en saisissant toutes les opportunités (comme la suppression du recrutement en D bis) pour rehausser tous les niveaux sur la base d'un salaire minimum d'embauche en A de 1 600 Euros.
- **Pour les cadres le salaire minimum d'embauche** doit être au minimum égal au plafond de la Sécu 2 773 Euros brut/mois (33 276 Euros brut/an). Pour y parvenir cela nécessite de revaloriser, dans un 1<sup>er</sup> temps, toutes les grilles de salaires de 10% tout de suite.

### **Ces revalorisations salariales doivent s'accompagner :**

- De mesures salariales spécifiques systématiques pour tous les cadres qui gagnent moins que le plafond A de la Sécu soit 2 773 Euros/mois (comme cela a été obtenu à Orange France et à France Télécom) ;
- De la généralisation du 13ème mois en plus de la rémunération actuelle (fixe + variable) ;
- Du rattrapage des écarts salariaux Femmes/Hommes ;
- Les minima doivent être définis sans la part variable qui doit venir s'ajouter au salaire.

## **Cadres et cadres supérieurs de France Télécom / Orange :**

**Le 22 janvier**, le vote CGT sera un message clair envoyé à la direction pour une politique sociale et économique plus favorable aux salariés

**Le 29 janvier**, l'action interprofessionnelle à l'appel de toutes les organisations syndicales donnera un nouvel élan à toutes les mobilisations pour gagner sur les revendications

